



PREAVIS N° 3/08

au Conseil communal

RAPPORT DE GESTION DE L'ANNEE 2007

Délégué municipal : M. Pierre-Alain Blanc, Syndic



TABLE DES MATIERES

1.	Mémoire de gestion	3
1.1	Nonagénaires	3
2.11	Municipalité	4
2.12	Nouveau district	4
2.13	Administration générale	4
2.14	Personnel communal	4
2.15	Contrôle des habitants - Statistiques	6
2.16	Répartition des permis pour étrangers	6
2.17	Piscine	6
2.18	Police	6
2.21	Police des constructions	7
2.22	Bâtiments	7
2.23	Urbanisme	8
2.24	Service de défense incendie et de secours (SDIS)	8
2.31	Sécurité sociale	8
2.32	Petite enfance	9
2.34	Etablissement scolaire	9
2.35	Tourisme	9
2.42	Finances	10
2.43	Routes et rues	10
2.44	STEP	10
2.45	Services industriels	11
2.46	Service des eaux	11
2.47	Service du gaz	11
2.51	Cours d'eau	11
2.52	Forêts	11
2.53	Voirie-Parcs et jardins-Déchetterie	12
2.54	Gestion des déchets	12
2.55	Centre d'animation des jeunes	13
3.	Conclusions	13



Au Conseil communal d'Aubonne,

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

1. MEMOIRE DE GESTION

Conformément aux articles 93, lettre c, de la Loi sur les communes du 28 février 1956 et 97 du Règlement du Conseil communal d'Aubonne, la Municipalité a l'honneur de soumettre à votre approbation son rapport sur la gestion de l'année 2007.

Le rapport financier vous sera soumis avec les comptes dont le dépôt interviendra le 29 avril prochain.

Durant l'année 2007, la Municipalité a tenu au total 47 séances ordinaires ou extraordinaires. De plus, elle a participé incorpore ou par délégation à de nombreuses séances de travail, réunions, assemblées ou manifestations tant à Aubonne que dans la région.

Elle a déposé 13 préavis à l'attention de votre Conseil, selon la liste ci-dessous :

- 1/07 Acquisition d'une part sur le stand de tir de Lavigny
- 2/07 Restauration de l'écrin de verdure de la Vieille Ville d'Aubonne
- 3/07 Participation à la conduite de liaison des réseaux de Valgaz SA / Cosvegaz SA et à la société Germanier Eco Recyclage SA
- 4/07 Extension du réseau de gaz à la route du Bois Elysée
- 5/07 Rapport accompagnant les comptes communaux de l'année 2006
- 6/07 Changement de la chaudière du chauffage de l'Ecole de Pré Baulan
- 7/07 Changement de la chaudière du chauffage du bâtiment locatif de la rte Neuve 2 / pl. du Marché 8
- 8/07 Fusion des Communes d'Aubonne et de Pizy - Préavis d'intention
- 9/07 Règlement sur la taxe de séjour et la taxe sur les résidences secondaires
- 10/07 Arrêté d'imposition 2008 - 2009
- 11/07 Rapport accompagnant le budget 2008
- 12/07 Achat de l'immeuble sis sur la parcelle n° 69 - Rue Général Boinod 7
- 13/07 Réfection complète et mise en séparatif de la rue du Lignolat

Nous relevons que sur ces 13 propositions, dix d'entre elles ont été admises, deux ont été refusées et une acceptée que partiellement.

1.1. Nonagénaires

Durant l'année 2007, la Municipalité a eu le plaisir de fêter les personnes suivantes à l'occasion de leur nonantième anniversaire :

Mmes Eliane Jotterand, Simone Ledermann, Solange Pahud et Adelheid Streit.



2. SECTIONS

2.1 Administration générale, personnel communal, police, signalisation, places de sport, piscine, soins à domicile et prévention, FPHA, EHC, ADAR et PEC.
Responsable : M. Pierre-Alain Blanc, Syndic

2.11 Municipalité

L'équipe de l'exécutif a changé de visage en 3 ans avec les arrivées successives de Mme Gisèle Burnet et de M. Eric Müller. L'année 2007 nous a permis de vivre ensemble à un nouveau rythme et nous constatons que l'ambiance de ce quintette est excellente. La complémentarité des municipaux permet d'affirmer que le syndic dispose d'un team de valeur. Les rapports de confiance avec le législatif continuent à être bons, même si, sur certains sujets, les avis divergent. La transparence et l'humilité ont permis souvent de mieux se comprendre.

2.12 Nouveau district

Le groupe de travail composé des syndics des 3 anciens districts et des présidents des 4 anciennes associations régionales a réussi à trouver des accords permettant une magnifique unité de vue pour ce nouveau district de Morges. Une seule association chapeautera l'ensemble dès le 1^{er} janvier 2009, l'ARCAM (Association de la Région Cossonay-Aubonne-Morges).

2.13 Administration générale

2.13.1 Informatique

La décision de faire un audit a conduit à la recherche d'un nouveau prestataire de service en remplacement d'INFO SERVICES pour la gestion du serveur, du réseau, des PC et des télécommunications dès le 1^{er} janvier 2008.

2.14 Personnel communal

Les changements intervenus au sein du personnel communal durant l'année 2007 se présentent comme suit :

Départs

Mme Sandra Brunst a quitté le Centre d'animation des jeunes le 31 août,
Mme Alexandra Vuadens a quitté l'administration à la fin de son apprentissage le 31 juillet,
M. Adrian Crausaz a quitté le service technique le 28 février pour prendre sa retraite,
M. Pierre Joyet a quitté les archives le 31 décembre pour raisons de santé,
M. Benjamin Nordoff a quitté le service des parcs et jardins à la fin de son préapprentissage le 31 juillet,
M. Ernest Tellenbach a quitté le service technique le 31 juillet pour prendre sa retraite.

Apprenantes

Mmes Sandrine Rhis et Alexandra Vuadens ont terminé leur apprentissage le 31 juillet et ont réussi avec succès leurs examens finaux.

Nouveaux arrivés

Mme Alice Baudin a intégré le service des bâtiments comme concierge le 1^{er} janvier,



Mmes Felisia Maturo et Tatjana Manganiello sont arrivées à l'administration comme apprenantes le 13 août,
M. Eric Bühler a intégré la voirie le 1^{er} mai,
M. Christian Franco est arrivé à la bourse communale le 1^{er} janvier,
M. Antonio Matos dos Santos a intégré la voirie le 9 août,
M. Patrick Ouellet est arrivé au Centre d'animation des jeunes le 20 août.

Jubilaires

10 ans : MM. Edgar Félix et René Mamin, vignes
15 ans : Mme Béatrix Gasser, administration
25 ans : M. Raymond Noverraz, SI et piscine
30 ans : M. Michel Suchet, voirie

Effectif du personnel au 31 décembre 2007

Administration : 8 collaborateurs-trices dont 5 à plein temps, une à 80 % et 2 apprenantes. Equivalent plein temps (EPT) 6,8.

Bibliothèques : 3 collaboratrices dont deux à 30 % et une à 15 %. EPT 0,75.

Police : 4 collaborateurs-trices dont 2 à plein temps, une à 50 % et une à 40 %. EPT 2,9.

Travaux/SI-Piscine-STEP-Déchetterie : 4 collaborateurs à plein temps. EPT 4.

Voirie : 6 collaborateurs à plein temps. EPT 6. Deux personnes en arrêt maladie.

Jardins : 3 collaborateurs à plein temps. EPT 3.

Conciergeries : 13 collaborateurs dont 5 à plein temps, un à 70 %, 3 à 35 %, 3 à 20 % et un à 10 %. EPT 7,45.

Cantine scolaire-Jeunesse : 6 collaborateurs-trices dont 3 à 35 %, une à 70 % et deux à 15 %. EPT 2,05.

Le nombre de collaborateurs communaux est de 46, dont 24 à temps plein, 20 à temps partiel/pourcentage et 2 apprenantes, pour un total EPT de 32,95 (y.c. les deux personnes en arrêt maladie).

Effectif du personnel auxiliaire au 31 décembre 2007 (non compris dans le total ci-dessus) :

- Patrouilleuses scolaires 2, plus un remplaçant
- Organiste du Temple 1
- Archives communales 1

Mutations

- M. Alain Mathys est devenu coordinateur des travaux extérieurs,
- M. Alex Gyger a remplacé M. Ernest Tellenbach à la STEP,
- Mme Sandrine Rhis a été engagée à l'issue de son apprentissage pour une durée déterminée jusqu'à fin 2008. Son temps de travail est réparti entre la police, la bourse et le greffe.

En outre, 2007 nous a permis de mener à bien la recherche concernant le poste de chef des services techniques. M. Gilles Warnery a commencé son travail le 1^{er} janvier 2008.

Nous tenons à remercier très sincèrement pour leur engagement les collaborateurs qui nous ont quittés : Mme Sandra Brunst, M. Adrien Crausaz et M. Ernest Tellenbach.



Nous souhaitons nos meilleurs vœux de guérison à Mme Martine Noverraz, M. Urs Broder, M. Pierre Joyet et M. Michel Suchet.

2.15 Contrôle des habitants - Statistiques

Avec une population de 2'732 habitants au 31 décembre 2007, l'effectif de notre commune a augmenté de 24 unités (0,89 %) par rapport à l'année précédente.

Répartition de la population au 31 décembre des trois dernières années

Années	Vaudois		Confédérés		Total CH		Etrangers		Total général	
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F
2005	1'290		810		2'100		624		2'724	
	601	689	395	415	996	1'104	333	291	1'329	1'395
2006	1'278		805		2'083		623		2'706	
	593	685	384	421	977	1'106	323	300	1'300	1'406
2007	1'265		794		2'059		673		2'732	
	578	687	389	405	967	1'092	349	324	1'316	1'416

Il est intéressant de relever que le nombre des Suisses diminuent régulièrement alors que celui des ressortissants étrangers a augmenté de 50 unités pour atteindre les 24,6 %.

2.16 Répartition des permis pour étrangers

	2005	2006	2007
Etablis (C)	401	392	419
Annuels (B)	154	137	197
Courtes durées (L)	62	76	55
FI + autres	7	18	4
Frontaliers (G)	85	93	109

Nous constatons une stabilisation des permis C et L, mais une augmentation des permis annuels et tout particulièrement des permis frontaliers dont le nombre était de 56 le 1^{er} janvier 2000.

2.17 Piscine

Saison moyenne, mais que de plaisirs offerts à notre population.

2.18 Police

Toujours aussi précieuse et efficace sur le terrain, notre petite équipe de police continue à croire à son travail de proximité. Des décisions cantonales seront prises d'ici 2 ans pour l'avenir des polices.



2.2 Urbanisme et police des constructions, environnement, bâtiments communaux, conciergeries, défense incendie, protection civile, commerces aubonnois.
Responsable : M. René Mamin, municipal

2.21 Police des constructions

34 enquêtes ont été publiées durant l'exercice 2007 pour les objets suivants :

- Construction de villas et bâtiments d'habitation	4
- Constructions diverses	9
- Transformations et agrandissements divers	20
- Démolition	1

2.22 Bâtiments

2.22.1. Esplanade

Lors de la rénovation de la cuisine durant l'hiver 2006-2007 le Conseil communal n'avait pas admis le remplacement de la chaudière du chauffage central et sanitaire, estimant que ladite chaudière devrait tenir jusqu'à l'installation du chauffage à bois actuellement en étude pour le quartier du Chêne. Malheureusement, suite à une avarie irrémédiable, cette installation a dû être remplacée après 42 ans de service.

2.22.2 Ecole de Pré Baulan

Le 17 novembre 2007, durant le week-end, un raccord de tuyauterie s'est rompu dans le local technique de la double salle de gymnastique. Cet évènement s'est produit durant la nuit et a ainsi provoqué l'écoulement d'environ 120'000 l. d'eau, qui s'est répandue en grande partie dans le plancher de la surface attribuée à la gymnastique. L'autre partie s'est écoulée dans les canalisations et dans le sol des vestiaires et des corridors. Cet accident a mis tous les locaux hors service jusqu'à Pâques 2008. La mise à disposition de plusieurs salles de gymnastique par les communes voisines a permis de maintenir le programme d'utilisation pour les écoles et pour les sociétés locales, moyennant l'organisation des transports nécessaires. Les frais entraînés par ces perturbations seront couverts par les assurances des maîtres d'état ou de la commune. L'analyse en cours doit encore déterminer les responsabilités concernées.

2.22.3 Rue de Trévelin 18

Ce bâtiment, propriété de la commune depuis une année, a subi un incendie dans les combles le 29 novembre 2007. Les dégâts d'eau causés par l'extinction du feu et la destruction partielle de la toiture ont obligé le relogement des locataires dans d'autres appartements pour une durée indéterminée.

La Municipalité a étudié différentes possibilités de reconstruction (totale ou partielle) avant de donner mandat à un architecte de la place pour établir le projet qui sera soumis au Conseil communal pour approbation et obtention du crédit nécessaire.

Les autres bâtiments communaux n'appellent pas de commentaires particuliers à l'exception d'une approche générale concernant les économies d'énergie en cours de réalisation avec le concours de la Commission désignée à cet effet par la Municipalité.

Le résultat de l'étude du chauffage au bois pour le quartier du Chêne sera présenté au Conseil en 2008.



2.23 Urbanisme

2.23.1 Révision du plan général d'affectation (PGA)

La pré-consultation du projet par les services de l'Etat s'est terminée fin juillet 2007. Bon nombre des remarques de ces services ont été prises en considération et le projet adapté à celles-ci. Deux sujets ont engendré d'âpres discussions et ne sont pas encore admis définitivement. Il s'agit des deux nouvelles zones destinées à l'habitation et de la classification des "hameaux aubonnois" actuels.

Le projet du nouveau PGA corrigé va retourner pour examen préalable auprès des services de l'Etat et doit nous revenir d'ici la fin de l'été 2008 afin de le soumettre à l'enquête publique dans le courant de l'automne 2008.

2.24 Service de défense incendie et de secours (SDIS)

Ce service fonctionne bien et ne soulève pas de commentaires particuliers.

2.3 Ecoles et cultes, affaires sociales et ARASMA, accueil petite enfance, affaires culturelles et tourisme, sociétés locales.

Responsable : Mme Gisèle Burnet, municipale

2.31 Sécurité sociale

Le minimum vital de notre population est assuré par le Revenu d'Insertion (RI), géré par l'ARASMA. La responsable du dicastère est membre du comité de direction. Les communes sont responsables financièrement des abus du RI. Les relations de ces dernières avec l'ARASMA sont donc essentielles pour assumer cette tâche extrêmement délicate.

La Municipalité s'occupe du social de proximité, soit des questions de logement ou d'aide casuelles, au travers des fonds dont la population a le privilège de disposer.

En 2007, elle a également repris l'Aide sociale aubonnoise. Assisté par un groupe de travail, la Municipalité a finalement décidé de ne rien changer au fonctionnement actuel, soit des « cadeaux de Noël » aux plus démunis et un soutien à des structures sociales locales (Lanterne magique, Passeport vacances, Petites Sœurs, Lire et écrire, etc....) Si un projet intéressant voyait le jour, les conditions de ce fonds pourraient être revues.

2.31.1 Personnes âgées

Le logement des personnes âgées reste une préoccupation de la Municipalité. Le CMS permet à bon nombre d'entre elles de rester à domicile. La Municipalité est représentée par son syndic, qui préside le Comité de direction de la Fondation de La Côte des soins à domicile. D'autre part, elle les favorise, dans la mesure du possible, lors de l'attribution des appartements subventionnés communaux. Le projet d'appartements protégés sous l'hôpital devrait à terme ouvrir quelques nouvelles possibilités.

La Municipalité collabore avec les différents services et associations pour personnes âgées, et tout particulièrement avec Pro Senectute dans le but d'offrir à nos aînés un automne actif et riche en relations sociales.



2.32 Petite enfance

Le secteur de la petite enfance est en pleine évolution depuis l'acceptation de la Loi sur l'accueil de jour des enfants par le Grand Conseil en juin 2006.

La Municipalité travaille activement sur la mise en place du réseau d'accueil Morges-Aubonne (AJEMA). Dans ce cadre, les trois types d'accueil, familial de jour, crèche garderie et unité d'accueil pour écoliers, seront offerts aux familles en fonction de leurs revenus. Un plan de développement devrait permettre d'étoffer l'offre. Le Conseil aura à se prononcer sur cet objet d'ici l'automne 2008.

2.34 Etablissement scolaire

Le rapport sur l'aire de recrutement des élèves de l'arrondissement est aujourd'hui accepté par le Canton. L'établissement d'Aubonne comprendra les élèves d'Allaman, d'Aubonne, de Bougy-Villars, de Féchy, de Montherod et de Pizy pour le primaire, et tous les élèves de l'arrondissement pour le secondaire.

Cette étape permettra aux municipaux responsables de travailler sur la mise en place d'une association de communes. Les tarifs de locations scolaires sont actuellement évalués au travers des coûts d'entretien de ces 2 dernières années.

Lorsque l'association de communes sera mise en place, le Conseil d'établissement pourra remplacer l'actuelle commission scolaire.

La Municipalité entretient des liens étroits avec la Direction des écoles pour les salles de classes, la cantine, l'accueil de midi, les devoirs surveillés, les transports, la prévention, la police, etc... Les coûts sont soumis, au travers du budget et des comptes, au Conseil Exécutif.

Les relations avec l'Association des Parents d'Elèves participent avantageusement à cette gestion.

2.35 Tourisme

La Municipalité aborde la question du tourisme sur 2 plans :

- a) Les projets communaux : en collaboration avec la SDA et la Commission culturelle et sportive, les visites autoguidées ont un franc succès. Les visites guidées doivent encore se développer.

Le plan directeur prévoit une liaison pédestre depuis l'Arboretum jusqu'à l'embouchure de l'Aubonne.

Pour le tronçon du Pont bernois au Moulin de la Vaux, la Municipalité s'est mise en synergie avec les travaux de remise du site après les travaux de la conduite forcée de la SEFA. Ce tronçon pourra être utilisé pour lui-même.

- b) Les projets régionaux : avec la nouvelle Loi sur le tourisme et les nouveaux districts, les Offices du Tourisme (OT) sont censés dépendre du chef-lieu. Afin de préserver l'OT Rolle-Aubonne-Cœur de La Côte, la Municipalité s'est mise en relation avec les autorités de Nyon, Nyon région, Morges, Cossonay, La Sarraz, ainsi qu'avec les présidents des associations touristiques, dans le but d'harmoniser les taxes de séjour et d'envisager une gestion du tourisme sur l'ensemble de La Côte.



**2.4 Finances, services industriels (eau et gaz), service technique, rues et places, éclairage public, épuration, STEP.
Responsable : M. Luc-Etienne Rossier, municipal**

2.42 Finances

Ce chapitre a connu un changement important en ce sens qu'au 1^{er} janvier 2007 notre nouveau boursier, M. Christian Franco, a pris ses fonctions.

Il a été accompagné pour les opérations de bouclage par son prédécesseur, M. Jean-Pierre Pétermann, jusqu'à fin mars de la même année. La Municipalité réitère à ce dernier ses remerciements pour l'excellent travail réalisé durant toutes ces années au service de notre Commune.

Notre nouveau boursier a rapidement planché sur le dossier de l'informatique et a fait faire un audit qui a permis de mettre le doigt sur un certain nombre de difficultés. Elles ont été hiérarchisées selon les degrés d'urgence nécessaires à leurs corrections.

Les liquidités liées notamment à la vente du terrain du Clos d'Asper ont permis à la Commune de rembourser une tranche d'emprunt de 2,3 mio de francs.

La Municipalité a également pris la décision de changer l'organe de révision et de désigner à cet effet la fiduciaire BDO Visura.

Sur le plan de la facturation de l'eau et du gaz, la Municipalité, sur la base de l'expérience conduite à Bière, a pris la décision de la confier à la SEFA ce qui a permis, au cours du dernier trimestre 2007, de faire une révision complète de la base de données liée à cette facturation.

Notre boursier planche sur l'établissement d'un règlement des compétences et des signatures qui fera l'objet d'une réflexion de la Municipalité en 2008.

2.43. Routes et rues

Sous la houlette de M. Sylvain Rochat, le chemin de La Vaux, une portion de la route de l'Etraz et la route du Bois Elysée ont été rénovés. Pour le surplus, seul un entretien léger a été consenti sur notre réseau. Il faut toutefois constater que certains revêtements se dégradent rapidement et qu'il sera sans doute nécessaire de reprendre les propositions de la Municipalité présentées lors du dépôt du préavis concernant l'ensemble des rénovations du réseau communal.

2.44 STEP

L'année 2007 a vu le départ de M. Ernest Tellenbach au 31 juillet 2007. La Municipalité le remercie vivement pour le travail accompli.

Il a été remplacé dans cette tâche par M. Alex Gyger, excellent connaisseur de l'adduction d'eau et détenteur du brevet de responsable de STEP. La transition s'est donc effectuée sans difficulté et un adjoint a été pressenti en la personne de M. Raphaël Guignard. Ce dernier s'est familiarisé avec les installations communales à hauteur de 20 % d'un équivalent plein temps.



2.45 Services industriels

Durant cette année 2007 la Municipalité a, par un appel d'offre, cherché à pourvoir le poste de chef des services techniques. Elle a pris la décision d'engager M. Gilles Warnery, ingénieur civil EPFL, et jusqu'alors responsable de la même tâche à la commune de Belmont-sur-Lausanne.

2.46 Service des eaux

M. Alex Gyger a suivi plus particulièrement les travaux de la maison Planet Horizon chargée de trouver une solution au problème de la déferrisation de nos eaux de boisson.

La cuve du réservoir des Fossés-Dessus a été entièrement rénovée.

Profitant de la réfection de la route du Bois Elysée, toutes les prises d'eau ont été transférées sur la nouvelle conduite de 200 mm. Quant à l'ancienne conduite d'alimentation du réseau industriel, elle a pu être mise entièrement hors service

2.47 Service du gaz

Une nouvelle canalisation a été posée à la route du Bois Elysée. M. Sylvain Rochat s'est assuré de la mise en conformité de tous les postes de détente.

Pour palier à l'absence de M. Adrien Crausaz parti à la retraite, la Commune s'est assurée, durant une grande partie de l'année 2007, la collaboration de Cosvegaz S.A.

**2.5 Domaines, cours d'eau, chemins communaux, service des parcs et jardins, cimetière, récupération des déchets, voirie, SADEC, Centre animation des jeunes.
Responsable : M. Eric Muller, municipal**

2.51. Cours d'eau

L'Armary nous cause quelques soucis. Ce bief, propriété de la commune d'Aubonne, prend sa source à La Reculannaz sur le territoire de Montherod et se déverse dans le lac près de la plage d'Allaman. Une surveillance permanente est nécessaire tout le long de son parcours afin d'éviter les débordements dus aux crues ou à l'obstruction par des branches et des feuilles.

Ce cours d'eau historique sert actuellement à l'arrosage des cultures, à la production d'électricité de la Sté Armary Sàrl par l'intermédiaire du turbinage situé à Es Bon et à agrémenter jardins, cascades et plans d'eau dans diverses propriétés situées sur son passage.

Des travaux d'entretiens devront être réalisés rapidement selon une planification à établir.

Les coûts liés à l'Armary sont à la hauteur du plaisir de la voir serpenter dans nos bois et le long de nos chemins.

2.52 Forêts

L'année 2007 a été marquée par un redressement très sensible du marché du bois.

Pour votre Municipalité, la création du Groupement Forestier de la Saubrette a constitué l'activité principale. En effet, les Triages forestiers du Crêt de la Neuve au Léman (St-George) et d'Aubonne au



Marchairuz ont négocié leur fusion avec effet au 1^{er} janvier 2008. La commune de Saint-Oyens a également demandé son adhésion. Le municipal responsable assure la vice-présidence du Comité.

Cette étape importante marque la volonté de dynamiser la gestion forestière dans notre région et se déroule dans d'excellentes conditions de collaboration au niveau des communes partenaires, des gardes forestiers et des collaborateurs sur le terrain.

Les communes suivantes font partie du groupement : Aubonne, Longirod, Mont-sur-Rolle, Montherod, Perroy, Saint-George, Saint-Oyens et Saubraz.

2.52.1 Ecrin de verdure

Suite à l'acceptation du préavis N° 2/07, de nombreux contacts ont été pris avec les propriétaires des parcelles concernées pour aboutir avec la plupart d'entre eux à la signature d'un contrat de gestion.

Les travaux pourront commencer au début 2008 et se poursuivront durant l'hiver 2008-2009.

2.53 Voirie - Parcs et jardins - Déchetterie

Pour améliorer l'esprit d'équipe et les synergies ainsi que l'efficacité de nos employés communaux affectés aux travaux extérieurs, la Municipalité a nommé à l'interne un coordinateur en la personne de M. Alain Mathys. Son rôle est de faire le lien entre les divers responsables et la Municipalité, via le service des travaux.

Les premiers fruits de cette réorganisation sont positifs et sont les prémices d'une refonte en profondeur de notre manière de fonctionner. L'arrivée d'un nouveau chef des services techniques au 1^{er} janvier 2008 poursuivra ce travail dans la bonne direction.

En 2007, M. Adrien Crausaz, gardien de la déchetterie, a fait valoir son droit à la retraite. L'équipe de la voirie s'est occupée, suite à son départ et de manière provisoire, de la gestion du site de Chétry.

Deux collaborateurs ont été placés en arrêt maladie, ce qui a créé une situation difficile pour gérer les tâches toujours plus nombreuses confiées à nos services.

Nous avons engagé M. Eric Bühler pour compléter l'effectif. Ses compétences, sa polyvalence et sa jovialité nous donnent entière satisfaction.

Une réflexion de fond est en cours concernant les prestations « offertes » à la collectivité, voire aux privés, (cantines, décorations florales, terrains de sport, entretien routier, etc.), les moyens mis à disposition et leur financement.

2.54 Gestion des déchets

La mise en place d'un nouveau concept de collecte et d'élimination des déchets efficace, économique, en accord avec le développement durable et le cadre légal est assez complexe. Des prises de contact avec les communes voisines et avec la SADEC sont en cours afin d'assurer une cohérence au projet.

Afin de répondre aux attentes de la population et compte tenu de l'évolution rapide des filières de récupération, la Municipalité a examiné les solutions retenues par d'autres régions et recherché un maximum d'informations.



La commission ad hoc du Conseil communal a également été consultée. Les éléments actuellement en notre possession vont nous permettre d'envisager le dépôt d'un préavis dans le courant 2008.

2.55 Centre d'animation des jeunes

La nécessité et le succès du Centre d'animation du Château ne sont plus à démontrer.

L'affluence des jeunes ne cesse de croître. Les horaires d'ouverture ont été adaptés aux besoins recensés.

2007 a vu le départ de l'animatrice, Mme Sandra Brunst qui, après cinq ans d'activité, souhaitait réorienter sa carrière professionnelle. Nous la remercions pour son engagement auprès de notre jeunesse.

M. Patrick Ouellet, canadien d'origine, domicilié à Aubonne, a été nommé suite à l'audition de nombreux candidats. Son professionnalisme, sa vision claire des enjeux en termes de prévention et de responsabilisation, ainsi que son aisance dans les relations, nous ont d'emblée convaincus.

Il travaille actuellement à 70%, accompagné par M. Jean-Philippe Gay, animateur auxiliaire à 15%, et quelques adultes présents à tour de rôle lors de la pause de midi.

3. CONCLUSIONS

L'année 2007 peut être considérée comme la première période de transition au vu des mutations intervenues et par rapport à celles qui vont se présenter à court terme.

La Municipalité a pris conscience qu'une modernisation était nécessaire dans l'organisation du fonctionnement communal et tout particulièrement au niveau des services extérieurs. Dès lors, plusieurs réflexions sont en cours et celles-ci influenceront globalement le fonctionnement de l'administration.

Les démarches d'actualisation du Statut du personnel communal ont débuté et le chantier avance harmonieusement à grands pas. La Municipalité espère pouvoir présenter à votre Conseil le projet définitif avant la fin 2008 voire tout au début de 2009.

L'année 2007 a aussi été marquée par des événements moins réjouissants et exceptionnels en référence à l'incendie du bâtiment de la rue de Trévelin 18 et à l'inondation de la salle omnisports de l'Ecole de Pré Baulan.

Ainsi délibéré en séance ordinaire de la Municipalité le 25 mars 2008.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :

Le secrétaire :

P.-A. Blanc

W. Haenggeli

Préavis déposé au Conseil communal d'Aubonne le 1^{er} avril 2008.